

Troisième communication du Groupe de travail sur les motions

Résultats du vote électronique, nouvelles résolutions et recommandations, discussion en ligne des motions de gouvernance et autres points à l'ordre du jour du Congrès

13 novembre 2020

Dans cette troisième communication, le Groupe de travail sur les motions (GTM) souhaiterait attirer l'attention des Membres sur un certain nombre d'étapes importantes concernant le processus de motions du Congrès mondial de la nature 2020.

1. Résultat du vote électronique sur les motions

Le système de vote électronique sur les motions est resté ouvert du **7 au 21 octobre 2020**. Les Membres étaient invités à voter sur **109 motions, dont 15 contenant des amendements**. **Les Membres ont adopté les 109 motions**, confirmant la tendance de Congrès précédents selon laquelle la majorité des motions soumises au vote sont finalement adoptées. Vous trouverez le texte final des motions, tel qu'adopté, ainsi que les **résultats du vote électronique** publiés le 4 novembre 2020, sur le [site web du Congrès](#).

Le vote électronique a bénéficié d'une large participation, **729 des Membres ayant voté (62% des ayants droit)**,¹ bien que ceci représente une proportion légèrement inférieure au vote électronique sur les motions ayant précédé le Congrès de Hawai'i (69% ayants droit). Les tableaux ci-dessous fournissent des détails supplémentaires sur les taux de participation des différentes régions et catégories de Membres.

Région statutaire	Nb accrédités	Nb votes	% vote
Afrique	190	99	52%
Europe de l'Est, Asie du Nord et Asie centrale	57	23	40%
Méso-Amérique et Amérique du Sud	177	145	82%
Amérique du Nord et Caraïbes	137	83	61%
Océanie	35	18	51%

¹ Les membres des catégories A, B et C qui ont payé leur cotisation peuvent voter.

Asie du Sud et de l'Est	243	184	76%
Asie de l'Ouest	58	38	66%
Europe de l'Ouest	279	139	50%
Total	1 176	729	62%

Catégorie de Membre	Nb accrédités	Nb votes	% vote
A: États et organismes gouvernementaux	124	77	62%
B: Organisations non gouvernementales	1 030	634	62%
C: Organisations des peuples autochtones	22	18	82%
Total	1 176	729	62%

Le Groupe de travail sur les motions adresse ses plus sincères remerciements à tous les Membres ayant participé à cet important processus.

Nous notons également que, du fait que tant de forums politiques internationaux aient été reportés en 2020, y compris le Congrès, plusieurs motions contiennent des références à des événements ou processus pouvant être obsolètes. Dans certains cas, celles-ci ont été corrigées pendant ou après la discussion en ligne, mais pour d'autres, ceci n'a pas été possible avant le vote électronique. Ces références ne portent aucune atteinte à la validité ou qualité de ces motions. Nous soulignons simplement cette observation pour répondre à toute possible préoccupation des Membres concernant certaines motions particulières.

2. Les Résolutions et Recommandations font partie de la politique générale de l'UICN

Dans des circonstances normales, les motions adoptées par vote électronique avant un congrès seraient enregistrées *en bloc* lors de l'Assemblée des Membres et entreraient en vigueur à ce moment-là, sous forme de Résolutions et Recommandations venant s'ajouter la politique générale de l'UICN.

Cependant, compte tenu des circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons et de l'incertitude persistante quant à la date et au format du Congrès, les Membres ont voté à une majorité écrasante qu'« à titre d'exception à l'article 62septimo des Règles de procédure du Congrès mondial de la nature, les motions adoptées par ce vote électronique entrent en vigueur à la clôture de ce vote électronique sur les motions (c'est-à-dire le 21 octobre 2020) ».

La conséquence de cette décision est que **les 109 motions que les Membres ont adoptées par vote électronique sont déjà en vigueur, en tant que politiques de l'UICN, depuis la fin du mois d'octobre**. Elles ont donc été renumérotées et reclassées en Résolutions et Recommandations (voir

Annexe) et seront bientôt disponibles dans la base de données des Résolutions et Recommandations du [Portail de la bibliothèque de l’UICN](#).² Pour rappel, les Résolutions s’adressent à l’UICN elle-même, tandis que les Recommandations s’adressent à des tiers. Les 109 motions approuvées ont été classées en **96 Résolutions** et **13 Recommandations**.

3. Discussion en ligne et vote électronique des motions de gouvernance

Lorsque le Conseil a décidé, lors de sa réunion du 14 septembre 2020, de reporter le Congrès ([décision C100/3](#)), il a également décidé de soumettre plusieurs points de décision inclus dans le projet d’ordre du jour du Congrès à un vote électronique, qui aura lieu du **27 janvier au 10 février 2021**. Afin de préparer ce vote, ces points de décision feront l’objet d’une **discussion en ligne du 22 octobre au 3 décembre 2020**.

Parmi les points soumis à la discussion en ligne figuraient [neuf motions](#) visant à modifier les Statuts et autres questions de gouvernance proposées par le Conseil de l’UICN. Après la fin de la discussion en ligne, le Comité institutionnel et de gouvernance du Conseil décidera, parmi ces neuf motions, celles qui seront soumises au vote électronique, et celles qui feront l’objet d’une discussion plus approfondie et seront votées lors de l’Assemblée des Membres à Marseille. Nous encourageons vivement les Membres à participer à cette discussion, ainsi qu’au vote électronique au début de 2021. Vous trouverez plus d’informations sur ce processus sur le [site web du Congrès](#).

Motions de gouvernance discutées en ligne

N°	Titre
A	Inclure les autorités infranationales dans la structure de l’UICN
B	Élection des Conseillers régionaux résidant en territoires dépendants
C	Création d’un poste élu de Conseiller autochtone
D	Modification du terme « Conseiller régional »
E	Amélioration du processus des motions
F	Rôle des Commissions dans les Comités nationaux et régionaux
G	Clarification des conditions pour la réadmission d’anciens États Membres
H	Création, règles de fonctionnement et supervision des Comités nationaux, régionaux et interrégionaux
I	Fonctions du Trésorier de l’UICN

² Veuillez noter que, les motions étant adoptées à des moments différents lors de ce Congrès, la convention de numérotation différera légèrement de celle des Congrès précédents, lors desquels les Résolutions de gouvernance précédaient les Résolutions de politique générale, qui à leur tour précédaient les Recommandations.

4. Motions renvoyées à l'Assemblée des Membres pour discussion approfondie

Pour rappel, et comme indiqué dans notre [communication précédente](#), 19 motions ont été renvoyées à l'Assemblée des Membres pour une discussion plus approfondie avant leur vote, plutôt que d'être soumise au vote électronique. Elles sont énumérées ci-dessous.

N°	Titre
003	[Établissement d'une commission du changement climatique][Établissement d'un groupe d'étude intersectoriel inter-commissions sur la crise climatique] [Établissement d'un groupe d'étude de l'IUCN sur le climat]
013	Protection des cours d'eau péruviens des Andes et de l'Amazonie : Marañón, Ucayali, Huallaga et Amazonas contre les grands projets d'infrastructure
021	Planification [des espaces maritimes][de l'espace maritime] et conservation de la [biodiversité][diversité naturelle]
024	Restaurer un océan paisible et calme
034	[Changement climatique et crise de la biodiversité] [Promouvoir des solutions intégrées pour faire face au changement climatique et aux crises qui frappent la biodiversité]
039	Protéger les défenseurs des droits de l'homme et des peuples et les lanceurs d'alerte dans le contexte de l'environnement
040	Élaborer et appliquer un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 transformateur et efficace
044	Actions pour renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaire des peuples autochtones et des communautés de paysans
045	Reconnaître et soutenir les droits et les rôles des peuples autochtones et des communautés locales dans la conservation
048	Redécouvrir comment préserver la Terre nourricière selon le point de vue des peuples autochtones
062	Vers une politique sur le capital naturel
067	Réduire les impacts de l'industrie minière sur la biodiversité
069	Protection des écosystèmes et de la biodiversité des grands fonds marins par un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins
075	Principes de l'IUCN sur la biologie de synthèse et la conservation de la biodiversité
084	Agir pour réduire la pollution lumineuse
101	Fixer des objectifs de conservation par zone en se fondant sur ce dont la nature et l'homme ont réellement besoin pour prospérer
118	Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale

N°	Titre
125	Renforcer la protection des forêts matures en Europe et faciliter leur restauration dans la mesure du possible
126	Faire progresser la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones marines hors juridiction nationale

À l'heure actuelle, ce processus reste inchangé. Toutefois, étant donné l'incertitude persistante quant au calendrier et au format du Congrès, nous étudions certaines options qui permettraient d'accélérer ce processus, ou du moins, qui inviteraient les Membres à continuer à travailler à l'obtention d'un consensus sur certaines de ces motions avant l'Assemblée des Membres. Nous partagerons plus d'informations à ce sujet en temps voulu.

5. Motions nouvelles et urgentes

Le protocole de présentation de motions nouvelles et urgentes au Congrès reste inchangé. Conformément à l'article 53 des Règles de procédure, ces motions « doivent être soumises entre une semaine avant l'ouverture du Congrès et la fin des séances plénières du premier jour de l'Assemblée des Membres ». Le Secrétariat veillera à ce que tous les détails et procédures soient dûment communiqués, une fois le calendrier et les modalités du Congrès confirmés.

Comme d'habitude, vous pouvez adresser vos questions ou commentaires à motions@iucn.org.

Annexe: Résolutions et Recommandations 2020 renumérotées et reclassées³

Mot. N°	Titre	Res./Rec. N°
001	Archivage des Résolutions et Recommandations qui répondent aux critères de suppression, pour consolider les politiques et les examens futurs	Res 001
002	Renforcer l'intégration institutionnelle des peuples autochtones	Res 002
004	Transformer les systèmes alimentaires mondiaux grâce à une gestion durable des terres, alignée sur les ODD de l'ONU	Res 003
005	Action urgente contre la graminée Cortaderia selloana en dehors de son aire de répartition naturelle	Res 004
006	Promouvoir l'harmonie entre les grues – espèces phares en matière de biodiversité – et l'agriculture	Res 005
007	Conservation des forêts tropicales sèches : déclaration de priorité	Res 006
008	Développer les pratiques agroécologiques comme solutions fondées sur la nature	Res 007
009	Protéger les cours d'eau et les écosystèmes qui leur sont associés en tant que corridors dans un climat changeant	Res 008
010	Protéger et restaurer les écosystèmes de prairies et de savanes menacés	Res 009
011	Prévenir les conflits d'intérêts relatifs aux produits chimiques et phytosanitaires	Res 010
012	Lutter contre la déforestation importée	Rec 011
014	Conservation de la biodiversité aquatique des systèmes marins et d'eau douce peu profonds	Res 012
015	Aider les pays du bassin inférieur du Mékong en matière de gestion transfrontalière des ressources en eau, des écosystèmes et de la biodiversité	Res 013
016	L'importance d'une approche transfrontalière pour faire une priorité de la conservation de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des risques dans le bassin du Río de la Plata	Res 014
017	Coopération pour les eaux douces transfrontières afin de garantir la conservation des écosystèmes, la résilience climatique et le développement durable	Res 015
018	Conservation des écosystèmes de sources de la région méditerranéenne	Res 016

³ Le numéro complet de la Résolution ou Recommandation comprendra des informations supplémentaires sur le Congrès, ce qui signifie que, par exemple, « Res 001 » sera numérotée « WCC 2020 Res 001 » ou « Résolution 7.001 ». Veuillez consulter le portail de la bibliothèque pour plus de détails.

Mot. N°	Titre	Res./Rec. N°
019	Protection des débits d'eau naturels pour la conservation des zones humides	Res 017
020	Valoriser et protéger les pêches dans les eaux intérieures	Res 018
022	Mettre fin à la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins d'ici à 2030	Res 019
023	Protéger les poissons herbivores pour une communauté corallienne plus prospère	Rec 020
025	Mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité dans la Caraïbe insulaire	Rec 021
026	Établissement d'un moratoire sur les sonars actifs à moyenne fréquence (MFA – 1 à 10 KHz) pour les exercices militaires maritimes menés en Macaronésie	Res 022
027	Réduire les impacts des captures accidentelles sur les espèces marines menacées	Res 023
028	Pour une meilleure gestion des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants dans la pêche à la senne coulissante	Rec 024
029	Conservation, restauration et remise en état des écosystèmes dans l'océan	Res 025
030	Coopération internationale sur la pollution marine issue des navires échoués	Res 026
031	Des paysages marins œuvrant pour la conservation de la biodiversité	Res 027
032	Mise à jour de la législation visant à prévenir la pollution des océans par le déversement des eaux usées des navires	Res 028
033	Gérer de toute urgence les ressources marines et côtières en sable à l'échelle mondiale	Rec 029
035	Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide	Res 030
036	Mise en œuvre des solutions fondées sur la nature dans le bassin méditerranéen	Res 031
037	Les impacts du changement climatique sur les océans	Res 032
038	Promouvoir la préservation de la biodiversité par des mesures de transformation de l'énergie respectueuses de l'environnement	Res 033
041	L'intégrité écologique dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020	Res 034
042	Promouvoir le leadership de l'UICN dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes 2021-2030	Res 035
043	Déclaration de priorité mondiale pour la conservation dans le biome amazonien	Res 036

Mot. N°	Titre	Res./Rec. N°
046	Renforcer l'Institut judiciaire mondial pour l'environnement et l'Institut mondial des procureurs pour l'environnement	Res 037
047	Traiter la criminalité organisée ayant un impact sur l'environnement comme une infraction grave	Res 038
049	La crise de l'extinction en Australie et la réforme du droit national de l'environnement	Rec 039
050	Mettre en œuvre des mesures internationales afin de lutter contre la vente en ligne de produits illégaux issus de la faune et de la flore sauvages	Res 040
051	Garantir un financement pour sécuriser les droits et les systèmes écologiques	Res 041
052	Protection de l'environnement en relation avec les conflits armés	Res 042
053	Renforcer l'application de la Convention sur la diversité biologique par des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)	Res 043
054	Série d'outils juridiques sur la crise climatique	Res 044
055	Réseau autochtone mondial pour l'aquaculture	Res 045
056	Création de la fonction de Défenseur des générations futures	Res 046
057	Application de la loi relative au commerce de tigres et de parties de tigres	Res 047
058	Contributions de la hiérarchie des mesures favorables à la conservation au cadre de la CDB pour l'après-2020	Res 048
059	Intégration du Cerrado dans la coopération internationale et les fonds mondiaux pour l'environnement	Res 049
060	Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques	Res 050
061	Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes	Res 051
063	Barrages dans le bassin du haut Paraguay, el Pantanal, et dans le système de zones humides Paraguay-Paraná	Rec 052
064	Promouvoir des pratiques minières durables et éthiques en Afrique	Res 053
065	Impliquer le secteur privé dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages	Res 054
066	Orientations pour identifier la pêche industrielle incompatible avec les aires protégées	Res 055
068	Le financement de la biodiversité	Res 056

Mot. N°	Titre	Res./Rec. N°
070	Intégration de la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans le système de comptabilisation des valeurs de la biodiversité	Res 057
071	Protéger les récifs coralliens des produits chimiques nocifs présents dans les crèmes solaires	Res 058
072	Combattre le commerce illégal de parties de lions et de ses dérivés	Res 059
073	Promotion de la Norme mondiale de l’UICN sur les Solutions fondées sur la nature	Res 060
074	Partenariats et adoption d’une Typologie mondiale des écosystèmes	Res 061
076	Rôle des enfants et de la jeunesse dans la conservation de la nature	Res 062
077	Appel urgent au partage et à l’utilisation de données brutes in situ sur la biodiversité	Res 063
078	Promouvoir la conservation par des solutions axées sur le comportement	Res 064
079	Améliorer les connaissances en matière de conservation des ressources naturelles et de modèles alternatifs d’énergie durable grâce aux réseaux d’organisations professionnelles	Res 065
080	Généraliser les pratiques et techniques alternatives à l’utilisation des pesticides de synthèse	Res 066
081	Appel en faveur des programmes pour la Nature dans les villes et renforcer l’Alliance urbaine de l’UICN	Res 067
082	Région des montagnes Bleues inscrite au patrimoine mondial	Res 068
083	Éliminer la pollution par le plastique dans les aires protégées, en agissant en priorité sur les produits plastiques à usage unique	Res 069
085	Lutter contre la dégradation et l’artificialisation des sols	Res 070
086	Infrastructures linéaires respectueuses de la faune et de la flore sauvages	Res 071
087	Importance de la suppression des obstacles au planning familial volontaire pour la conservation	Res 072
088	Intégration de la conservation de la connectivité écologique dans le cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020 : du niveau local au niveau international	Res 073
089	Patrimoine géologique et aires protégées	Res 074
090	Coopération transfrontalière pour la conservation des grands félins en Asie du Nord-Est	Res 075

Mot. N°	Titre	Res./Rec. N°
091	Établir et renforcer des économies fondées sur la faune sauvage en Afrique australe et de l'Est	Res 076
092	Effets sur les plantations d'essences ligneuses de l'augmentation de l'utilisation du papier comme substitut du plastique	Res 077
093	Conservation, restauration et gestion durable des écosystèmes de mangroves	Res 078
094	Relier les efforts de conservation in situ et ex situ pour sauver les espèces menacées	Res 079
095	Reconnaître et soutenir d'autres mesures de conservation efficaces par zone et faire rapport à leur sujet	Res 080
096	Renforcer la planification territoriale au niveau national pour assurer le maintien de la biodiversité à l'échelle mondiale	Res 081
097	Réduire les prises accidentelles de tortues de mer : le rôle important des mécanismes de régulation dans le déploiement mondial des dispositifs d'exclusion des tortues	Res 082
098	Assurer la compatibilité des activités anthropiques avec les objectifs de conservation dans les aires protégées	Res 083
099	La réponse mondiale aux mesures de rétrogradation, réduction et déclassement des aires protégées (RRDAP)	Res 084
100	Réensauvagement	Res 085
102	Renforcer les bénéfices mutuels du bétail et des espèces sauvages dans les paysages partagés	Rec 086
103	Mesures urgentes pour préserver une forêt d'importance mondiale : la forêt d'Atewa, Ghana	Res 087
104	Conservation de la diversité et du patrimoine naturels de milieux miniers	Res 088
105	Prévenir la disparition de l'outarde à tête noire (<i>Ardeotis nigriceps</i>) en Inde	Rec 089
106	Faire de la conservation du jaguar (<i>Panthera onca</i>) une priorité à l'échelle du continent	Res 090
107	Conservation mondiale des raies des familles Rhinidae, Glaucostegidae et Rhinobatidae	Res 091
108	Adapter la médecine traditionnelle pour garantir une durabilité sociale et environnementale	Res 092
109	Appel à prendre davantage en considération la diversité génétique dans les plans et actions de l'IUCN	Res 093

Mot. N°	Titre	Res./Rec. N°
110	Sauvegarder le marsouin aptère (Neophocaena asiaeorientalis), espèce classée En danger, dans la mer Jaune	Rec 094
111	Conservation des hippocampes, syngnathes et dragons de mer (famille des Syngnathidae)	Res 095
112	Optimiser le retour sur investissement de la conservation et du développement durable : éradiquer les espèces exotiques envahissantes (EEE) pour préserver la biodiversité insulaire et servir les intérêts de la société	Res 096
113	Plan national pour la gestion durable du Guanaco en Argentine	Rec 097
114	Sauver les loutres de la planète	Res 098
115	Renforcer la conservation des grands singes à l'échelle des pays, à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées, en impliquant les acteurs locaux	Rec 099
116	Renforcer les capacités de Madagascar de contrer la menace que représentent les espèces envahissantes	Res 100
117	Résoudre le conflit entre l'homme et les espèces sauvages : favoriser une coexistence sûre et bénéfique entre les êtres humains et les espèces sauvages	Res 101
119	Améliorer le processus et les mesures d'identification et de rétablissement des espèces « Éteintes à l'état sauvage »	Res 102
120	Action contre le trafic d'oiseaux chanteurs d'Asie	Res 103
121	Prochain Congrès mondial des parcs de l'UICN	Res 104
122	La conservation et la protection des récifs coralliens dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020	Res 105
123	Protection du Bien du patrimoine mondial du Kakadu et réhabilitation du site de la mine d'uranium Ranger et de la Zone de projet Ranger	Res 106
124	Réduire l'incidence de la pêche sur la biodiversité marine	Res 107
127	Déforestation et filières d'approvisionnement en matières premières agricoles	Res 108
128	Accroître les financements dédiés à la biodiversité dans les pays en développement	Rec 109